

Les étapes de la problématisation

1. Contexte et présentation de la thématique

C'est le point de départ de toute recherche. De quel étonnement partez-vous? Il faut partir de cet étonnement initial pour ensuite réaliser un travail qui dépasse le sens commun (dépasse le sens commun = effort de problématisation que l'on va entreprendre).

Dans cette première partie, on reste dans un registre factuel, assez descriptif. On expose le problème, la thématique et les grands objectifs du travail. On cherche également à mettre en avant la dimension spatiale du phénomène étudié, c'est-à-dire sa pertinence dans le cadre d'un travail en géographie.

Par exemple : « Depuis quelques années les fumeurs ne sont plus autorisés à fumer dans les établissements publics et doivent donc sortir pour fumer leur cigarette. Cela nous semble intéressant à traiter dans le cadre d'un travail en géographie parce que... » (TPR *Conflits d'usage autour des espaces fumeurs*).

Par exemple : « La propriété la plus flagrante et visible de la prison est spatiale : ses murs marquent une séparation matérielle entre deux mondes, un espace clos et restreint d'un côté et un espace libre et ouvert de l'autre » [...] « La prison est un élément constitutif de notre société, mais que s'y passe-t-il ? [...] C'est cette curiosité qui nous a guidés tout au long de notre travail » (TPR *Prison de Gorgier*).

2. Question de départ

La question de départ constitue la colonne vertébrale du travail, le fil conducteur derrière lequel se cache toute la problématisation du sujet. Elle découle évidemment de vos objectifs de travail. Répondre à la question de départ est ainsi en quelque sorte le prétexte de votre recherche.

Même si, dans le dossier final, la question de départ intervient avant le travail de problématisation proprement dit (voir point suivant), elle doit néanmoins « distiller » les acquis de la problématisation. Dans les faits, cela signifie qu'il n'est pas rare que l'on reformule sa question après avoir fait le travail de problématisation autour des littératures thématiques et conceptuelles retenues. Il y a toujours une sorte de va-et-vient entre cette étape et la suivante.

Les trois critères d'une bonne question de départ : clarté, faisabilité, pertinence (Voir : « Manuel de recherche en sciences sociales » de Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt).

3. Problématisation du sujet autour de la littérature thématique

Dans cette partie, on discute les résultats et enjeux principaux qui ressortent de la littérature thématique en lien avec votre sujet et qui vous permettront de problématiser votre propos. La discussion de la littérature thématique permet ainsi non seulement de situer le travail dans un champ de recherche spécifique, mais aussi d'identifier les grands débats (socio-économiques, académiques, etc.) liés à votre sujet.

Qu'est-ce qu'on sait déjà ? Quels sont les enjeux relatifs à votre sujet mis en avant par d'autres chercheurs ? Comment votre travail contribue-t-il à faire avancer ceux-ci ?

Par exemple, si l'on travaille sur les effets socio-spatiaux d'un système de vidéosurveillance : On va commencer par se référer à la littérature thématique sur la question, en évoquant les grands résultats qui se dégagent de ces précédentes recherches. « Selon X (2008 :35) au bout d'un certain temps, les usagers de l'espace public s'habituent aux caméras et en oublient progressivement la présence (...) Selon Y (2005 : 4) il n'y a pas de réelle réduction de la criminalité, mais un déplacement de celle-là en dehors des zones filmées par les caméras »... (TPR *Vidéosurveillance à Yverdon*).

4. Partie conceptuelle

Il ne s'agit pas ici de définir votre objet d'étude, mais les outils mobilisés dans votre étude. Un concept ne désigne donc pas un objet, mais une catégorie de pensée qui vise à produire de la connaissance. Pour ceci, il doit faire l'objet d'un travail de définition et d'opérationnalisation. Bref vous vous fabriquez ici une boîte à outils qui vous permettra d'étudier votre sujet.

Par exemple : On peut, si l'on s'intéresse à la vidéosurveillance, décider d'aborder le sujet en recourant au concept de médiateur, en utilisant l'approche conceptuelle de Claude Raffestin (idée que la caméra est le médiateur d'une relation de surveillance entre surveillant et surveillés...). Il s'agira donc de définir ce qu'entend Raffestin par médiateur, d'expliquer les différents niveaux d'analyse qu'une telle définition implique et de discuter comment dans votre cas vous pensez utiliser le concept.

5. Définition des « axes » de recherche

La problématisation de votre sujet vous conduira à formuler des axes de travail avec des hypothèses ou sous-questions qui structureront votre travail.

La définition des axes est très importante pour la structuration du travail de recherche (en général les axes définissent les différents chapitres de l'analyse) mais aussi, tout simplement, pour orienter le travail de terrain. On peut avoir fait un bon travail sur la littérature, avoir découvert toute une série d'enjeux autour de notre thématique... mais se retrouver à partir dans tous les sens lors des entretiens parce que l'on n'a pas vraiment défini sur quels aspects précis allait s'orienter notre travail. Définir les axes de recherche permet donc aussi de structurer la grille d'entretien.

Les axes de travail peuvent être formulés soit en fonction de votre discussion de la littérature thématique (quels sont les grands thèmes ou enjeux que vous retenir de la littérature portant sur votre sujet ?), soit en fonction de votre cadre conceptuel (quels sont les niveaux d'analyse impliqués par le concept retenu ?)

Par exemple : La structuration d'une recherche sur les effets socio-spatiaux d'un système de vidéosurveillance, pourrait se faire en fonction de vos lectures thématiques. On définira ainsi par exemple un axe « temps » (hypothèse : les impacts de la vidéosurveillance se dissipent avec le temps), un axe « espace » (hypothèse : la vidéosurveillance a bien un impact sur l'espace filmé mais les problèmes se déplacent plus loin) et un troisième axe « social » (hypothèse : les impacts de la vidéosurveillance dépendent du type de population prise en considération).

Alternativement, on pourrait décider de formuler des axes à partir du travail sur la littérature conceptuelle. Par exemple, Raffestin définit la territorialité comme l'ensemble des relations qu'un acteur entretient avec l'extériorité et l'altérité à l'aide de médiateurs. Donc l'axe 1 va se concentrer sur les relations à l'extériorité (environnement physique) ; l'axe 2 sur les relations à l'altérité (environnement social).

6. Définition des méthodes

Il s'agit ici d'explicitier les méthodes que vous mobilisez afin de remplir les objectifs de recherche, confirmer/infirmer les hypothèses, répondre aux sous-questions.

Attention : Une véritable réflexion méthodologique est requise ici. Il faut donc justifier les choix méthodologiques vis-à-vis des ambitions et questionnements de votre recherche. Pourquoi une telle méthode est non pas une autre ? Quels avantages ? Quels inconvénients ? En outre, il faut également développer une réflexion autocritique qui porte sur les problèmes anticipés et/ou rencontrés.